



Déclaration du SNUipp – FSU

Comité technique premier degré des Yvelines

26 mars 2013



Monsieur le Directeur académique,

La rentrée prochaine se fera avec une nouvelle loi d'orientation votée mardi à l'assemblée nationale et sera prochainement débattue au Sénat. Cette loi suit des décrets déjà publiés. Nous actons positivement l'affirmation par le ministre de la priorité à l'École primaire. Des revendications du SNUipp/FSU ont été reprises : scolarisation des élèves de deux ans, maître supplémentaire par école, conseil national des programmes, ESPE, abrogation de la loi Cherpion. Les 60 000 créations de postes, menacées par la rigueur budgétaire, répondent aussi à notre revendication d'une amélioration par des moyens en hausse. Malgré tout, nous restons sur notre faim car le changement et la refondation annoncés ne sont pas la rupture attendue avec la loi d'orientation de 2005 et les régressions que nous avons connues sous les ministères du dernier quinquennat. L'école du socle commun instaurée par F Fillon n'a jamais inversé la courbe de l'échec scolaire. Elle a au contraire favorisé le démantèlement du service public d'Éducation. En rompant avec cette école libérale, marquée par le tri social, V Peillon aurait donné un signal fort dans sa lutte contre les sorties précoces du système scolaire.

Malheureusement, l'entrée choisie, celle des rythmes scolaires, sans toucher à l'organisation générale de l'école et aux contenus, a renforcé chez beaucoup de nos collègues le vécu de ces dernières années ; manque de concertation et mise sur la touche des professionnels. D'autres mesures auraient permis une rupture attendue par les personnels : la suppression du livret de compétence, le remplacement des APC par des temps de concertation. Les diminuer à 36h est une étape insuffisante : les enseignants ont besoin de se rencontrer, de préparer des projets pédagogiques, de faire le point avec les membres des RASED, les enseignants référents, les parents d'élèves. La question de la direction d'école n'est même par abordée, pas plus que celle du fonctionnement de l'École. Enfin, en instaurant la MAP, le gouvernement poursuit la RGPP du gouvernement précédent et la FSU refuse que les créations de postes à l'Éducation se fassent au détriment des autres ministères et des crédits de fonctionnement du service public d'éducation. De même, la formation continue continuera à se dégrader.

Le service public participe pleinement à l'activité économique du pays et reste le garant de l'égalité des citoyens. Il est à craindre que les choix budgétaires actuels, comme la mise en place des nouveaux rythmes, n'accentuent encore les inégalités territoriales.

Les mesures à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine se heurtent à la question des moyens et des contraintes départementales. La dotation de 74 postes est insuffisante car il manquait 267 postes à la rentrée 2012 pour récupérer le P/E de 2008. Elle ne correspond donc pas à nos besoins et la rentrée 2013 se fera dans de mauvaises conditions avec des effectifs toujours chargés dans les classes, une situation du remplacement catastrophique, des Rased dégradés. Un signal fort du ministre serait de reconstituer les postes de réseaux et de remplacement supprimés sous le quinquennat précédent. La FSU demande qu'il n'y ait plus de classe non remplacée.

Pour la scolarisation des moins de trois ans, nous actons positivement la décision d'identifier et de mettre en œuvre des moyens spécifiques dans un cadre d'accueil encadré. Mais, la dotation départementale s'est faite en CTA sur un ratio académique inapproprié d'un poste pour 22 élèves. La FSU revendique un enseignant pour quinze élèves en toute petite section. Nous sommes malheureusement encore trop dans un effet d'annonce ministériel qui ne débouchera pas sur une réelle amélioration de la scolarisation des deux ans dans notre département.

C'est donc une rentrée difficile qui nous attend et la question des rythmes ne peut lui servir de paravent. La FSU revendique une transformation des rythmes scolaires car la réduction à quatre jours de la semaine décrétée en 2009 était inacceptable. Mais cette réforme ne peut se faire sans les enseignants. Les villes de Montpellier, Lille, Nice, Lyon, Bordeaux, Blois, Marseille, mais aussi la très grande majorité des communes du département l'ont bien compris et ont reporté la réforme des rythmes à la rentrée 2014. Beaucoup de maires auxquels nous avons écrit partagent nos craintes d'une précipitation, mauvaise conseillère, car ne levant pas tous les doutes quant à la faisabilité pratique du nouvel aménagement horaire. La FSU réitère sa demande d'un report à 2014.

Quel ministre peut-il affirmer que cette réforme apportera des solutions quand les effectifs restent trop élevés dans les classes au regard des moyennes européennes, en particulier pour les élèves d'âge maternel, que la journée passée à l'école sera toujours aussi longue, et que les programmes inadaptés de 2008 ne seront pas modifiés ? La FSU rappelle que ses revendications portent sur 23 heures hebdomadaires avec un allègement significatif des programmes scolaires.

Pour la FSU, comme pour nos collègues, la priorité départementale est de baisser la NODER et d'améliorer les conditions d'exercice et de rémunération des personnels. Le changement de rythme n'apportera pas les améliorations attendues de ce côté-là.

La mise en place des ESPE et la réaffirmation de la nécessité d'une formation pour les futurs enseignants est une avancée mais nous serons attentifs à ce que la mise en place du plus de maîtres que de classes comme l'accueil des deux ans ne servent pas à répondre aux contraintes d'accueil des PES.

Pour la FSU, le dialogue social ne se résume pas à des réunions médiatisées à Paris. Le dialogue social doit aussi se poursuivre localement. Dans notre département, si le paritarisme fonctionne bien et si la mise en place du CHS CT se fait dans de bonnes conditions, il manque la volonté académique de faire fonctionner à ce niveau un réel dialogue social autour des problématiques spécifiques du premier degré. La FSU regrette cette posture et demande que se débloquent rapidement les moyens de faire un constat partagé des conditions d'exercice, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des personnels pour l'accompagner d'un vrai plan de prévention académique aujourd'hui au point mort.

La rentrée de 2013 doit être celle du changement ! Or, en dépit des créations de postes, les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels ne seront pas notablement améliorées et des dispositifs contestés demeurent.

C'est pourquoi la FSU appelle à une manifestation nationale le 6 avril à Paris car les exigences des personnels doivent être entendues.